

## DISPOSITIF MOBILE DE PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE

### Des soins psychiques accessibles à tous

**Une personne de votre entourage souffre de troubles psychiques, nie toute problématique et refuse de consulter les structures d'aide et de soins habituelles. Dans un tel cas, le Dispositif mobile de psychiatrie communautaire est susceptible d'intervenir.**

L'équipe mobile intervient sur demande de l'entourage (famille, proche, enseignant, assistant social, médecin traitant, employeur ou autre) pour toute personne, âgée de 14 à 65 ans, domiciliée dans le secteur de l'Est vaudois, en souffrance psychique et nécessitant une évaluation spécialisée dans son milieu de vie.

La demande de prise en soins vient en effet prioritairement d'un tiers puisqu'il s'agit de venir en aide à des personnes qui n'acceptent pas de soins. A noter que l'équipe mobile n'intervient pas en urgence, car il existe un autre service pour ces situations.

Pour toute demande, vous pouvez vous adresser au :

24h/24 numéro gratuit

**0800 779 779**

**Centrale d'accueil et d'orientation psychiatrique de l'Est vaudois**

Tapez 0800 + PSY PSY

**Un professionnel vous répond**

L'équipe mobile (infirmier, assistant social, médecin psychiatre) peut être jointe directement :

- par téléphone : 021 925 27 52 / 08h00-17h00 du lundi au vendredi (répondeur en dehors des heures)
- par mail : [dmpe@nant.ch](mailto:dmpe@nant.ch)

La mise en place du Dispositif mobile de psychiatrie communautaire s'inscrit dans la volonté cantonale de « développer des équipes mobiles pluridisciplinaires psychiatriques pour les patients difficilement accessibles ». Il s'agit de l'un des programmes prioritaires du plan de santé mentale 2007-2012.

Corsier s/Vevey, septembre 2011